

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mardi 20 juin 2023

Délibération n° 2023_13

Présents avec voix délibératives :

- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Emmanuel FERRAND, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire, Mme Anna AUBOIS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, suppléante, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Yann HOUVENAGHEL et M. François TEPPAZ-MISSON, Directeurs Adjointes de la Régie Auvergne Numérique, M. Georges MAUGUIN, Conseil départemental de la Haute-Loire, Mme Anne RIMEIZE et M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, M. Patrice LAMY, Conseil départemental de l'Allier, Mme Lise DELPLANCQ, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide :

- **d'approuver le procès verbal du Conseil d'Administration du 29 mars 2023, joint en annexe.**

Le Président,



Bruno FAURE